

Quelques pistes d'accompagnement

en cas de difficultés de comportement

Etre élève pour ces enfants relève de plusieurs difficultés		
<p style="text-align: center;">Repère 1 Gérer les relations interpersonnelles, gérer son environnement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accepter le regard de l'autre (être jugé, se voir différent) - Avoir un rapport à la loi, à la règle et à l'autorité - Avoir des attitudes sociales appropriées aux situations, à l'environnement. 	<p style="text-align: center;">Repère 2 Comprendre le monde qui l'entoure, gérer son environnement physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans l'histoire (universelle, généalogique, générationnelle, personnelle) - S'inscrire dans une temporalité - S'inscrire dans des espaces. 	<p style="text-align: center;">Repère 3 Exécuter les tâches scolaires, être dans les apprentissages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réagir avec des émotions positives face à toute situation d'apprentissage (ce sont des élèves qui vont avoir peur de la prise de risque, de l'erreur). - Etre dans le retour réflexif pour réfléchir, raisonner.

« La qualité de l'accueil et de l'environnement scolaire permettra à l'élève ayant des troubles du comportement de s'adapter au rythme commun, d'ajuster au mieux ses conduites. L'enseignant devra fixer un cadre de travail dans lequel l'élève pourra se repérer et acquérir des habitudes. »¹

On trouvera dans la suite de ce document 3 fiches « repère » proposant des accompagnements répondant aux 3 grands domaines de difficultés cités.

Pour chaque repère, le document propose différents niveaux dans l'accompagnement d'un élève :

- accompagnements institutionnels (école ou établissement)**
- accompagnements pédagogiques**
- posture des personnels**

L'équipe éducative se fixera des priorités d'accompagnement en choisissant les items à travailler, qui semblent le mieux correspondre à la situation de l'élève.

¹ Extrait du document « Scolariser les enfants présentant des troubles des conduites et des comportements (TCC) », Ressources d'accompagnement éducatif – EDUSCOL, MEN

Repère 1 : Penser l'école, la classe, pour aider l'élève à gérer les relations interpersonnelles, son environnement social

⇒ **Un système de VIE SCOLAIRE pour permettre à l'élève d'intégrer le règlement intérieur et le fonctionnement de l'école ou de l'établissement.**

Comment l'équipe pédagogique se met-elle d'accord et rend lisible la vie de l'école ou de l'établissement, dans un souci de **cohérence du cadre éducatif** :

- L'utilisation des salles communes, les déplacements dans les couloirs, le fonctionnement des récréations par des affichages et des discours communs.
- Que connaît l'élève du règlement intérieur ? Est-il affiché de manière simplifiée dans toutes les classes ?
- Les attitudes des adultes face à l'observation d'un écart sont-elles identiques ?
- Temps et modalités de partage des informations avec toute la communauté éducative

⇒ **Un dispositif permettant de différer et de traiter l'agressivité pour être le plus juste possible**

C'est un dispositif créé en interne pour traiter les actes agressifs avec pour objectifs :

- de **différer** en termes de sanction
- de penser à la place du tiers (regard d'un autre membre de l'équipe)
- de prévoir un **droit à la défense**
- d'**adapter la sanction** aux difficultés de l'élève (accessibilité à la compréhension et à l'intégration de la règle). Quelle sanction-réparation ?
- de penser au **suivi et à la formalisation des décisions** car il en va de leur crédibilité et de la cohérence des réponses ou de la prévention au sein de l'école ou de l'établissement.

Il conviendra alors de penser à :

Rédiger un **rapport d'incident circonstancié** ou d'événements graves et **le plus objectif possible** (indicateurs explicites : qui, quand, où, quoi, comment, pourquoi ?)

Ce rapport d'incident permettra au directeur ou au principal de penser en équipe à la réponse donnée à la transgression.

Pour rappel : plusieurs étapes sont à respecter avant la tenue d'un conseil de discipline (circulaire 2011-111).

⇒ **Une cohésion d'école ou d'établissement concernant l'apprentissage des compétences sociales et civiques, d'autonomie et d'initiative**

Comment enseigne-t-on ces compétences ? Quelle progressivité au fil des années ?

On pourra se référer aux grilles de références du Livret Personnel de Compétences.

Cela ne s'enseigne pas dans « l'absolu », c'est le fait de **vivre un quotidien « réglé »** qui permet ces apprentissages.

Si le rappel à la loi est incontournable et constitutif de l'Intégration de la loi, aider l'élève à intégrer la Loi est tout aussi nécessaire. Par les activités proposées au sein de la classe, les élèves sont en apprentissage de la démocratie. Il est important de les aider à identifier les objets sur lesquels ils pourront s'exercer à légiférer, à définir des règles et à les appliquer dans la durée. Les temps d'Education civique, que ce soit à l'école ou au collège, sont des temps qui permettent d'éprouver et d'acquérir des compétences civiques et sociales. Il est important aussi d'aider les élèves à comprendre que la Loi ne fait pas qu'interdire mais qu'elle protège et qu'elle donne du pouvoir.

⇒ **Un protocole de gestion de crise**

Pendant une crise, l'élève n'est pas conscient de ses agissements. La violence est pulsionnelle, l'autre n'existe pas.

Il est urgent de permettre à l'élève de « **passer sa crise** » dans un lieu préservé, avec une personne repérée et en donnant toutes les attentions nécessaires pour qu'il puisse remettre en route sa pensée.

Il faut prévoir de manière anticipée un **protocole de gestion de crise** ([cf. annexe 1](#)).

⇒ **Un déroulement réfléchi des équipes éducatives**

Le partenariat avec la famille est primordial.

Le dialogue avec la famille permet à l'élève de comprendre les attendus de l'école et ceux de sa famille, d'instaurer ou de restaurer un dialogue intrafamilial.

Préparer en amont ces réunions permet de gagner en **cohérence dans le discours** des différents professionnels.

Eviter que cette réunion ne ressemble à un conseil de discipline. Penser à la place (spatiale) de la famille lors de cette réunion.

C'est un lieu où l'on dépasse le « ce qu'il est, ce qu'il a fait », pour **dégager des objectifs éducatifs** communs à l'école et à la famille.

C'est un lieu où l'on définit **les aménagements pédagogiques que l'on inclut dans le PPRE** ([cf. annexe 2, pour des exemples d'aménagements](#)).

Par ailleurs, on pourra renseigner régulièrement les parents, via un document d'information ou par une rencontre, des attentes en matière d'apprentissage et de comportement et des réussites de leur enfant (toujours valoriser le projet).

⇒ **Un cadre de classe clair et explicite, concernant les attentes, les règles**

Mettre du cadre : qu'est-ce que cela veut dire ?

C'est tout d'abord une question **d'autorité** :

Au delà de sa personnalité ou de son statut, l'autorité de l'enseignant repose sur sa compétence à proposer un fonctionnement de classe explicite, sa capacité à faire vivre des outils qui régulent les comportements, son attitude à être garant des apprentissages, tout

en permettant aux élèves d'apprendre en toute sécurité.

C'est aussi s'interroger sur « Comment est-on élève dans ma classe / mon cours ? »

C'est instaurer un fonctionnement de classe structuré, structurant, sécurisé, sécurisant : **un espace hors menace**.

On pourra proposer des règles de classes affichées, réfléchir à des gradations en termes d'écart aux règles, réfléchir aux sanctions et penser aussi aux valorisations.

⇒ Une instance de régulation

Deux niveaux sont à repérer

- Une régulation **formelle**, lors de **l'heure de vie de classe** durant laquelle peut être instauré le conseil des élèves : quels objectifs ? Comment l'organiser ? (Selon les besoins, ce temps peut être instauré dans le **cours d'Education civique**). La vie de classe, ce n'est pas uniquement la gestion des conflits ! Penser à un déroulement de conseil qui comporte : « **Je félicite** », « **Je critique** », « **Je propose** ».

-La régulation peut être **informelle**, selon les **besoins du moment** :

Des **démarches simples de régulation de conflits** existent, par exemple les « 5 C »²:

- **Calmer ses sentiments** : se séparer et attendre que les émotions soient « retombées »,
- **Communiquer** : se reparler calmement et redire ce qui s'est passé (on parle des faits et non des personnes),
- **Chercher des solutions** : écrire des issues possibles au conflit conjointement sans en écarter aucune,
- **Choisir la meilleure** : choisir la solution qui ne blesse personne et qui est consensuelle,
- **Cultiver la paix** : se serrer la main et s'engager à ne plus revenir sur ce conflit car il est réglé.

⇒ L'apport de la « Pédagogie Institutionnelle »

C'est une pédagogie qui met en œuvre des médiations dans lesquelles les enseignants et les élèves ne sont plus simplement face à face mais parlent de « ... » : les relations entre pairs, les relations adultes-élèves sont claires pour que chacun trouve sa place dans le groupe.³

⇒ Une attitude professionnelle à acquérir : lire et analyser un comportement

La réponse à apporter, la posture à avoir est différente selon que l'élève est en conflit (et ils le sont toujours car c'est la manifestation de leur difficulté), agressif ou en crise.

Conflit : amener, au fil des semaines, l'élève à comprendre qu'il peut faire autrement et qu'on l'accompagne afin qu'il respecte les règles de la classe / de l'école / de l'établissement. (CONTRAT D'OBJECTIF EDUCATIF : attention, cibler un objectif à la fois).

Marquer systématiquement les écarts aux règles est stigmatisant et ne permet pas à l'élève d'évoluer. Valoriser ses comportements positifs est bien plus utile pour le faire progresser.

Agressivité : l'élève porte atteinte au groupe, à une personne. Pour cela, il doit recevoir une sanction (DISPOSITIF POUR TRAITER

L'AGRESSION : l'élève sort momentanément de la classe pour libérer ses affects, il réfléchit à son acte – ce que j'ai fait, la règle que je n'ai pas respectée, ce que je risque en termes de sanction, puis traitement de la sanction en différé).

Crise : protocole de gestion de crise. Ne pas oublier qu'à ce moment-là, l'élève est en souffrance et qu'il n'est pas conscient de ce qui se déroule. Dans ces moments-là, la violence est pulsionnelle, l'autre n'existe pas.

⇒ Circonstancier sa réponse immédiate, se réguler et réguler

Lorsqu'une situation de conflit surgit en classe, l'enseignant doit être conscient que la réponse immédiate qu'il va proposer est **empreinte de « personnel », c'est-à-dire de subjectivité, d'affects**. Même si l'enseignant les canalise rapidement et apporte une réponse professionnelle, cette réponse est **conditionnée par les émotions**.

Toutefois, de manière immédiate, l'enseignant peut faire deux choses :

Circonstancier sa réponse : éviter de réagir de la même manière, quel que soit le conflit ou l'écart à la règle observé. Cela implique d'avoir réfléchi en amont à quelques situations de comportements inappropriés ou de conflit afin de graduer les réponses. Les relations gagneront en lisibilité.

Différer la réponse : toute situation de conflit demande à **être réfléchie et rendue explicite**. Il paraît difficile de faire cela en situation de classe. Ainsi, le mieux est d'apporter une réponse immédiate, car il faut bien clore l'incident, tout en laissant la situation ouverte pour une résolution du problème en différé.

² Outil pédagogique créé et utilisé par Sylvie Gougeon, animatrice en centre de formation sociale à Montréal. Dans le cadre d'un programme Cultivons la paix, sa mission est de " favoriser l'engagement citoyen responsable par le biais de la recherche, de l'éducation et de l'action pour lutter contre l'injustice et la violence sous toutes ses formes ".

³ On pourra se référer aux travaux de Fernand Oury et Aida Vasquez (Vers une pédagogie institutionnelle), de Sylvain Connac (Apprendre avec les pédagogies coopératives).

**Repère 2 : Penser l'École, la classe, pour aider l'élève à
comprendre le monde qui l'entoure, gérer son environnement physique, l'aider à mettre de la distance**

⇒ **Un système de VIE SCOLAIRE clair et explicite pour inscrire l'élève dans une temporalité**

L'élève a besoin de **repères très explicites**, voire **matérialisés** pour s'inscrire dans et gérer son emploi du temps quotidien et hebdomadaire (temps de transition, récréation, temps de classe,...). Une attention particulière doit être apportée pour l'aider à gérer les imprévus (absence de professeurs, changement de salle, ...) et les événements particuliers (sorties,...).

⇒ **Un cadre de classe clair et explicite, concernant l'organisation du cours**

Il s'agit de mettre en mots et de rendre lisible l'**organisation temporelle, spatiale et humaine** afin de rassurer l'élève.

- définir l'emploi du temps (personnalisé et matérialisé, il accompagne l'élève dans tous les cours et peut être posé sur sa table)
- définir, annoncer le déroulement de chaque cours pour toute la classe
- définir les différents espaces de la classe selon les modalités de travail
- définir l'utilisation du matériel (matériel collectif, cahiers, casier...)

⇒ **Un accueil de l'élève au sein de l'école, une attention particulière au sein de la classe**

-Aménager les lieux, prévoir un « **sas** » lorsque la tension est trop vive pour permettre à l'élève de « récupérer » : anticiper la possibilité pour lui de quitter la salle pour se rendre dans un autre lieu, déterminé en amont en équipe et avec l'élève (à l'infirmerie, dans une autre classe pour une activité précise, dans le bureau du CPE...) afin d'éviter une crise et de lui permettre de s'apaiser. Préciser les conditions d'accès (seul, accompagné,...), les modalités et l'objectif donné à l'élève.

-Choisir l'**emplacement physique de l'élève** avec soin : tenir compte de l'élève assis à côté de lui, des distractions physiques possibles, de la place qu'il a pour bouger et de sa proximité avec l'enseignant. Il est important de ne pas isoler l'élève, afin de ne pas entraver les interactions positives avec les autres élèves.

Repère 3 : Penser l'école, la classe, pour aider l'élève à exécuter les tâches scolaires, être dans les apprentissages

⇒ **Le partenariat concerné par l'accompagnement scolaire de l'élève**

De nombreux professionnels peuvent graviter autour de la vie scolaire de l'élève afin qu'il réussisse (professeurs, CPE, AE, direction de l'établissement, centre social, ASE, PJJ, CMP, paramédicaux...).

Le partenariat se concrétise par des rencontres régulières ou des contacts réguliers : **l'instauration d'un cahier de liaison** facilite les échanges entre professionnels.

Il se contractualise également dans la production du PPRE (« Qui fait quoi pour aider l'élève ? »).

⇒ **Une cohésion d'école / d'établissement concernant les apprentissages et l'évaluation**

L'accès aux savoirs et l'acceptation du contrat didactique ne va pas de soi pour tous les élèves. Même si le **projet d'apprendre** peut être réel, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un projet « imposé », obligatoire.

Une équipe enseignante doit se poser la question de la **motivation des élèves** et faire en sorte que ces derniers donnent du sens à leurs apprentissages.

Ce sens sera facilité si les élèves réussissent à faire du lien :

- entre les apprentissages scolaires et leur impact sur leur future vie professionnelle, sociale, culturelle.
- entre les différents apprentissages disciplinaires reçus

Une équipe pourra aussi s'interroger sur « la marge de manœuvre » laissée aux élèves pour **s'engager et être partie prenante de leurs apprentissages**, dans un objectif de développer l'autonomie et l'initiative.

Penser **l'évaluation dans une dimension positive** et non dans le manque par rapport à la norme : valoriser les acquis plutôt que marquer les erreurs.

L'élève peut signifier lorsqu'il se sent compétent, il peut essayer plusieurs fois sur des exercices similaires avant d'être évalué, ses réussites peuvent être gardées dans une pochette particulière, la validation de la compétence par l'enseignant (par l'élève, par le reste du groupe) peut se faire à partir de ces réussites. (exemple de l'arbre des connaissances, des ceintures de connaissances). Penser au socle commun de connaissances et aux grilles de références, comme base pour mettre en place **un système d'évaluation par validation de compétences**.

⇒ **Un cadre de classe clair et explicite, concernant les objectifs d'apprentissage**

- initier la séance en **donnant son objectif et en clarifiant les critères de réussite** (« vous aurez atteint l'objectif si.. »).

- terminer la séance en rappelant « **ce que l'on a fait** » et « **ce que l'on a appris** »

⇒ **La différenciation pédagogique pour permettre à l'élève de montrer, de faire dans une relation étayante**

Rechercher les mêmes apprentissages pour tous les élèves (principe d'égalité) tout en prenant en compte leurs besoins particuliers pour réussir (on n'est pas obligatoirement équitable).

A partir du même objectif d'apprentissage (qu'il faut savoir définir clairement pour une séance, une séquence), on met en place des conditions, des déroulements différents pour mettre les élèves en activité et en réussite.

L'enseignant veillera à :

- **La passation des consignes :**

Veiller à lancer individuellement l'élève dans l'activité.

Rappeler à l'élève ce qui a été travaillé la séance précédente et le repérer sur le cahier de l'élève.

Parfois, écrire le début du travail, faire une démonstration, un modèle.

- **L'organisation du bureau :** le plan de travail doit être dépouillé de matériel.

- **L'organisation des fiches d'activité :** Dans les fiches, proposer un seul exercice par feuille : aérer, fractionner les supports, utiliser des caches.

- **Un lieu différent si nécessaire :** Adapter la classe et/ou l'espace de travail en fonction des activités (espace d'échanges, de travail individuel, d'activités précises ...). Penser à offrir à l'élève une place dédiée, s'il en ressent le besoin, pour travailler.

- **Autoriser l'élève à se déplacer**

- **La prise en compte de l'intolérance de l'élève** face à l'erreur ou à la peur de se tromper : Sortir rapidement l'élève de ses blocages. Marquer les productions lorsqu'elles sont correctes, plutôt que de signaler les erreurs.

(cf. annexe 3)

⇒ **L'apport de la médiation culturelle (en référence à Serge BOIMARE⁴)**

Elle passe par le biais de la lecture à haute-voix par l'enseignant d'histoires provenant de notre patrimoine culturel (30 min par jour plutôt sous la forme de 2 x 15 min) pour permettre aux élèves de se fabriquer des images mentales.

Ces textes (les contes, les textes fondateurs des civilisations, les romans initiatiques, la poésie, les romans historiques, les mythes...) vont aider les élèves :

- à renouer avec les apprentissages,
- à lutter contre l'inquiétude grâce à la mise en mots des émotions,
- à mettre de la distance entre l'environnement proche et leurs ressentis.

On trouve dans ces textes les six thèmes qui répondent aux questions fortes : les origines, l'inscription dans une filiation, le désir confronté à la loi, la vie, l'amour, la mort.

⁴ Serge BOIMARE, *Ces enfants empêchés de penser*, Dunod, 2008

(cf. annexe 4)

⇒ **Accepter que l'apprentissage se fasse autrement**

Les voies d'accès au savoir, ainsi que les moyens pour y parvenir diffèrent selon les élèves. **Les élèves ont des habitudes mentales et des aptitudes scolaires variées.**⁵ Souvent, un professeur enseigne selon ce qu'il a appris en prenant appui sur les méthodes et les voies d'accès qui lui sont favorables.

Il y a donc nécessité d'utiliser des moyens variés et d'avoir recours aux ressources pédagogiques des élèves eux-mêmes.

On peut également avoir dans la classe des temps pédagogiques forts :

- avant la fin de la classe, demander à quelques élèves comment ils vont s'y prendre pour apprendre leur leçon ou faire le devoir donné
- en début de classe, demander cette fois à quelques élèves comment ils s'y sont pris pour apprendre leur leçon ou faire le devoir
- arrêter une explication pour une pause méthodologique et interroger la classe
- tous les mois, faire un bilan d'une demi-heure sur les difficultés pédagogiques du programme

Par ailleurs, les élèves ayant des difficultés de comportement éprouvent de réelles difficultés à mettre en œuvre leurs fonctions cognitives pour réfléchir et entrer en apprentissage. Des difficultés d'organisation, de méthodologie, d'abstraction apparaissent.

On pourra :

- utiliser les cartes mentales, heuristiques pour aider à **rendre explicites les stratégies mentales, les processus mentaux**
- renforcer les **activités métacognitives**

⇒ **Valoriser tous les progrès.**

Utiliser le **renforcement positif** pour :

- valoriser les comportements adaptés autant que sanctionner ceux qui sont inadaptés
- valider positivement, régulièrement et fréquemment les acquis cognitifs et comportementaux
- avoir des attentes en termes d'objectifs d'apprentissage ou de comportement accessibles à l'élève.

⁵ En référence aux travaux de La Garanderie

Pendant la crise

Rester maître de soi :

- essayer de rester le plus calme possible
- ne pas montrer son angoisse ou sa peur
- adopter une posture d'empathie : voix douce, même hauteur
- éviter la contenance physique, sauf si l'élève tente d'atteindre à son intégrité ou à celle des autres

Isoler l'enfant en crise selon le protocole prévu.

Si nécessaire : appeler le 15 (blessure, état de crise qui dure)

Avec l'élève : l'écouter, le détourner sur un vécu positif, le remettre en projet immédiat

Préserver les autres élèves :

- leur permettre de mettre des mots, sans stigmatiser la personne, mais en parlant des faits, du comment plus que du pourquoi
- décharger le stress par une activité propice
- prendre le temps du retour aux apprentissages

Avant la crise

Anticiper

En apprenant à connaître l'élève

- ses relations aux autres élèves et aux adultes
- sa peur de l'inconnu, des apprentissages

Un protocole de gestion de crise prévoyant :

Un lieu aménagé investi par l'élève où il puisse décharger sans danger pour lui ni pour les autres.

Qui prend en charge l'élève ?

Comment prévient-on cette personne ?

Que fait-on avec les autres élèves ?

Le rôle des différents professionnels de l'établissement (professeurs, CPE, AE, direction, ATOSS...)?

La chaîne téléphonique si elle est nécessaire

A-t-on connaissance de contextes ou de situations propices au déclenchement de la crise ?

L'élève en crise

Dans tous les cas, ne jamais rester seul

Posture :

Ne pas banaliser la violence

Ne pas dénier : ne pas faire comme si on avait ni vu ni entendu.

Après la crise

Le retour en classe de l'élève

L'accueillir sans stigmatisation, en l'accompagnant pour qu'il comprenne rapidement le déroulement du cours.

Le lien

Communiquer avec l'ensemble des acteurs (personnels de l'établissement, famille, accompagnants extérieurs) sur ce qui s'est passé.

Réfléchir aux conséquences de la crise pour en limiter l'impact

Pour l'élève

Pour le professeur et pour la classe

Pour l'équipe éducative

Aménagements pédagogiques pouvant être contractualisés en équipe éducative

EN COURS							
▶ Recours à un Coin de repli <i>Préciser les conditions d'accès (seul, accompagné,...), les modalités et l'objectif donné à l'élève</i>							
Dans la classe :				A l'extérieur de la salle de classe :			
▶ Emploi du temps personnalisé <i>Préciser domaines d'enseignement, forme, fréquence, ...</i>							
▶ Activité de repli et de répit <i>Préciser forme et fréquence</i>							
▶ Problèmes liés à la Gestion du matériel <i>Cocher et préciser</i>							
<i>Pense-bête méthodologique</i>	<i>Rappel oral</i>	<i>Contraintes matérielles</i>	<i>Aide physique</i>	<i>Tutorat</i>	<i>Méta-cognition</i>	<i>Autre</i>	
▶ Problèmes liés à la Gestion des déplacements <i>Cocher et préciser</i>							
<i>Pense-bête méthodologique</i>	<i>Rappel oral</i>	<i>Contraintes matérielles</i>	<i>Déplacement contractualisé</i>	<i>Contrainte physique (parcours balisé, déplacement conditionnel, ..)</i>		<i>Autre</i>	
▶ Problèmes liés à la Gestion de la parole <i>Cocher et préciser</i>							
<i>Rappel oral</i>	<i>Pense-bête méthodo</i>	<i>Métacognition</i>	<i>Contraintes matérielles (Bâton de parole,..)</i>	<i>Conditions Dispositif (Règles et gestion vie groupe,</i>	<i>Contrainte physique (place,..)</i>	<i>Autre</i>	
▶ Problèmes liés à la Gestion de l'attention <i>Cocher et préciser</i>							
<i>Pense-bête</i>	<i>Rappel oral</i>	<i>Contraintes matérielles</i>	<i>Aide Méthodo</i>	<i>Métacognition</i>	<i>Tutorat</i>	<i>Contrainte physique (place, isolement,....)</i>	<i>Autre</i>
▶ Travail à fournir :		<i>Préciser les domaines disciplinaires concernés et la forme de l'adaptation</i>					
➤ <i>Exigences (non négociable par la suite)</i>							
➤ <i>Délais (négociable)</i>							
➤ <i>Forme (négociable)</i>							
➤ <i>Support (négociable)</i>							
➤ <i>Aide négociée</i> <i>Cocher et préciser</i>							
<i>Méthodologique</i>	<i>Adulte</i>	<i>Tutorat pair</i>	<i>Tutorat avec tiers adulte</i>	<i>Autre</i>			
▶ Forme d'évaluation <i>Cocher et préciser</i>							
<i>Critériée</i>	<i>Nature des erreurs indiquées</i>	<i>Seulement réussites indiquées</i>	<i>Auto-évaluation</i>	<i>Co-évaluation Elève/Enseignant</i>		<i>Entraînement proposé avant l'évaluation, sur support similaire</i>	

► Suivi de conduite <i>Cocher et préciser</i>				
<i>Par séance</i>	<i>Par demi-journée</i>	<i>Par période temporelle</i>	<i>Autre</i>	<i>Quel support ?</i>

► Posture de l'adulte dans la relation <i>Cocher et préciser</i>								
<i>Encouragement</i>	<i>Sollicitation</i>	<i>Bienveillance</i>	<i>Fermeté</i>	<i>Exigence</i>	<i>Sécurisation</i>	<i>Rigidité</i>	<i>Attention marquée</i>	<i>Autre</i>

EN INTER-COURS

<i>Place rituelle dans le rang</i>	<i>Tutorat</i>	<i>Sort avant seul</i>	<i>Sort après seul</i>	<i>Sortie contractualisée</i>	<i>Attention particulière</i>	<i>Contrainte physique</i> <i>Reste avec adulte, périmètre délimité ..</i>
------------------------------------	----------------	------------------------	------------------------	-------------------------------	-------------------------------	---

Préciser les aménagements et les conditions

RECREATION

<i>Récréation sous surveillance</i>	<i>Conduite contractualisée</i>	<i>Physiquement à côté de l'adulte</i>	<i>Temps aménagé avec encadrement</i>	<i>Isolement spatial et physique</i>	<i>Autre</i>
-------------------------------------	---------------------------------	--	---------------------------------------	--------------------------------------	--------------

Préciser les aménagements et les conditions

CANTINE

<i>Comportement contractualisé</i>	<i>Place rituelle</i>	<i>Tutorat</i>	<i>Physiquement à côté de l'adulte</i>	<i>Temps individuel aménagé avec encadrement</i>	<i>Autre</i>
------------------------------------	-----------------------	----------------	--	--	--------------

Préciser les aménagements et les conditions

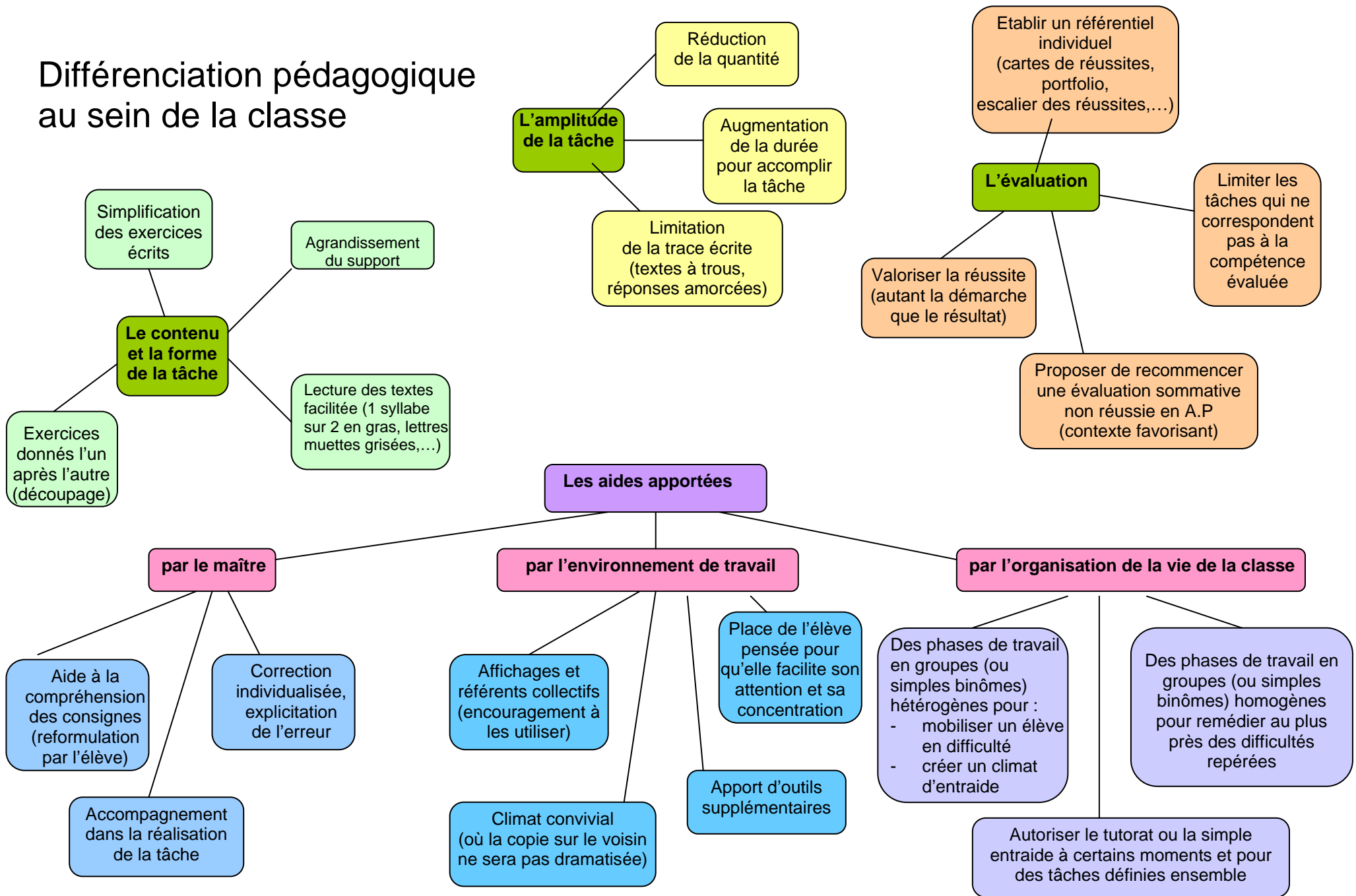
AMENAGEMENT AUTRES PERIODES

Préciser les aménagements et les conditions

Personne de référence pour l'élève	
------------------------------------	--

< retour page 2

Différenciation pédagogique au sein de la classe





Le nourrissage culturel pour...

Aller chercher l'intérêt

En proposant des sujets capables de traiter avec les racines de la curiosité.

Enrichir et sécuriser le monde interne

En donnant une forme et un contenu aux émotions qui parasitent le fonctionnement intellectuel,
En fournissant de nouvelles représentations.

Favoriser le débat argumentaire

En donnant des outils pour confronter son point de vue à celui des autres.

Revitaliser les savoirs

En les restituant dans un récit qui devient une culture commune pour le groupe,
En favorisant le questionnement qui va leur permettre de leur donner du sens.